

Compte rendu du Conseil d'Administration du 02 février 2010

Membres élus présents:

- Jean-Christophe BINARD
- Emmanuel BOCHEREAU
- Rémi BOSCHER
- Olivier CLISSON
- Laure DUFOURG
- Timothée DUPONT
- Jean-Baptiste GALERME
- Rozenn HASCOET
- David JANNETEAU
- Richard LELOUTRE
- Olivier LUMINEAU
- Etienne MELEARD

Membres élus excusés:

_

Amapiens présents:

Nicolas FANNECHERE

Invités:

Prochain CA le 24 mars 2010 à 20h au Cercle Paul Bert

• Election du bureau et règles de fonctionnement:

Suite au renouvellement du Conseil d'Administration (CA) en assemblée générale du 23 janvier 2010, les membres du nouveau bureau ont été élus:

- <u>Trésorier</u>: Emmanuel BOCHEREAU

- Trésorier suppléant : Laure DUFOURG

- Secrétaire: Rémi BOSCHER

- Secrétaire suppléant: Olivier LUMINEAU

Chaque membre a été élu à l'unanimité des 12 voix des membres du CA.

Nicolas FANNECHERE, qui assurait précédemment le rôle de trésorier transmet les documents relatifs à la comptabilité et le chéquier à Emmanuel.

Le principe de la **présidence collégiale** en vigueur depuis la création de l'association a été conservé. On a cependant souligné le rôle important des 4 membres réélus du conseil d'administration¹ qui bénéficient d'un regard privilégié sur l'historique de l'association, les démarches déjà engagées ou les dysfonctionnements observés.

Les **décisions du CA** seront systématiquement validées par un vote qui devra recueillir la **majorité relative** des voix exprimées. Les membres absents lors du vote pourront se faire représenter par un autre membre élu ou faire part de leur décision par écrit (mèl, SMS, courrier,...).

Il est noté que ceci ne concerne pas les choix que chacun pourra être amené à faire dans le fonctionnement au quotidien de l'association (préparation d'une animation par exemple).

Le CA a décidé de se **réunir tous les 2 mois**, la date de la prochaine réunion étant fixée en ouverture de séance. Si cela s'avérait nécessaire, un **CA extraordinaire** pourra être convoqué pour statuer sur une décision à prendre de façon urgente.

Hormis les producteurs, il s'agit de Rozenn, Jean-Christophe, Etienne et Richard

• Règlement intérieur:

Le règlement intérieur ainsi que les statuts de l'association doivent être diffusés à l'ensemble des membres du CA ainsi qu'aux (nouveaux) adhérents afin de recueillir les remarques et suggestions d'amélioration. C'est sur la base de ces propositions que le CA modifiera et adoptera le nouveau règlement.

Action	Suivie par	Prochaine échéance
Diffuser le RI	Non déterminé* (via permanence CA)	A préciser*
Collecter et analyser les avis	Non déterminé* (via permanence CA)	A préciser*

^{* :} la mise à jour du règlement intérieur n'étant pas jugée prioritaire, elle sera traitée ultérieurement. Karine LR qui s'intéresse de près à ces sujets dans le cadre de son activité professionnelle a proposé d'être associée à la réflexion.

Adhésions:

La date de règlement de la **cotisation annuelle** est fixée au **mois de janvier**. Chaque nouvel adhérent s'acquittera de sa cotisation pour l'année en cours au moment de son inscription. Si celle-ci est enregistrée **après le 30 novembre**, la cotisation sera effective jusqu'au 31 décembre de l'année civile suivante.

Jean-Baptiste et Olivier C. ont récupéré la plupart des cotisations pour l'année 2010. Emmanuel fait le point et transmet la liste des adhérents qui ne sont pas à jour à celles et ceux qui assureront les prochaines permanences du CA le mardi soir.

Un **courrier de convocation à l'assemblée générale** du mois de janvier accompagné d'un appel à cotisation sera envoyé à chaque adhérent au mois de décembre.

Une **carte d'adhérent** comportant le nom de l'association, le logo, les nom, prénom et numéro de l'adhérent sont à distribuer à chaque membre de l'association. Etienne s'occupe d'éditer les cartons vierges.

Action	Suivie par	Prochaine échéance
Récupérer les cotisations	Emmanuel (via permanence CA)	Distributions des 9-16- 23 février
Distribuer cartes adhérent	Etienne (via permanence CA)	Distributions des 9-16- 23 février
Envoyer le courrier d'appel à cotisation	Olivier L. Rémi	Décembre 2010

Attribution des rôles:

- Référents producteurs

Chaque producteur forme un binôme avec l'un des membres du CA. Le rôle du référent est d'être l'interlocuteur privilégié du producteur (diffusion d'informations, organisation d'animations,...). Les couples ainsi formés sont:

Olivier C. – Olivier L. Jean-Baptiste – Jean-Christophe Timothée - David

- Gestion de la boite mèl contact@amapopote.fr

Jean-Christophe continue à s'en occuper. Le formulaire de contact figurant sur le site et qui n'est pas utilisé sera supprimé par Etienne, tout comme l'adresse <u>distribution@amapopote.fr</u>.

- Gestion de la communication

Il s'agit d'envoyer les courriers de convocation aux AG, d'inviter les adhérents aux apéritifs, diners coopératifs,.. Ce rôle revient aux 2 secrétaires, Olivier L. et Rémi sous l'œil bienveillant et expert de Laure.

- Gestion de la distribution

L'objectif est d'inciter les adhérents à s'inscrire pour venir donner un coup de main à Jean-Baptiste lors des distributions en remplissant les paniers. Compte tenu du côté un peu « ingrat » de cette tache, elle sera à la charge du membre du CA qui assure la permanence du mardi soir. En parallèle, les amapiens pourront s'inscrire directement via le site internet.

- Organisation d'animations lors des distributions

Jean-Christophe et Rémi s'occupent de planifier et d'organiser ces animations en s'inspirant notamment des idées proposées par les amapiens via l'enquête de satisfaction.

- Organisation des autres animations

Rozenn et Jean-Christophe auront en charge l'organisation des repas et apéros coopératifs ainsi que de la participation de l'AMAP à des manifestations extérieures (ex: forum des associations).

Point producteurs:

- Timothée

Timothée et Marie ont prévu d'organiser une journée portes ouvertes à la ferme afin de présenter leur activité à l'ensemble des familles adhérentes (plusieurs AMAP) qui bénéficient des distributions d'œufs. La proposition est retenue. Si toutefois cette journée ne pouvait pas être organisée avant fin mai (échéance du 1^{er} contrat), il sera possible de prévoir une visite spécifique aux adhérents d'AMAPopote.

- Jean-Baptiste

A ce jour, il manque 32 paniers à Jean-Baptiste pour équilibrer sa production. Plusieurs adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion à la fin de la saison dernière. Pour permettre d'identifier plus précisément les raisons de ces désistements (déménagement, coût, insatisfaction,...) il apparaît nécessaire de creuser la question. Rozenn se propose de travailler au dépouillement des questionnaires distribués les semaines précédentes, en parallèle la permanence du CA essayera de récupérer les questionnaires manquant. D'autre part il est proposé de contacter les anciens adhérents par mél pour essayer d'en savoir plus sur les raisons de leur départ. Jean-Christophe suggère d'associer Vanessa (doctorante qui travaille sur les AMAP) à cette réflexion.

Au delà de cette démarche il apparaît urgent de recruter de nouveaux adhérents. Des étudiante d'Agro Campus se sont fait connaître auprès de Jean-Christophe et seraient d'accord pour nous aider à monter une action dans ce sens².

Action	Suivie par	Prochaine échéance
Récupérer les questionnaires	Permanence CA	Distributions des 9-16-23 février
Analyser les réponses	Rozenn Vanessa	
Contacter les anciens adhérents	Jean-Christophe	
Recruter des adhérents	Jean-Christophe (Agro Campus)	-

- Olivier

Une nouvelle saison de distribution va démarrer le 6 avril. Les nouveaux contrats seront distribués le 9 mars pour un retour le 16 mars. Pour faciliter la signature des contrats, Rémi remplacera Olivier C. à la distribution du 16. On profitera de l'occasion pour offrir un verre aux adhérents.

Action	Suivie par	Prochaine échéance
Rédiger/modifier contrat	Olivier C.	Début mars
Imprimer et distribuer	Laure (via permanence CA)	Distributions du 9 mars
Signer et récupérer contrat + chèque	Olivier C. Emmanuel	Distribution du 16 mars
Préparer apéro	Permanence CA	Distribution du 16 mars
Saisir les contrats dans la base	Laure	-

Le prochain temps fort chez Olivier C. est prévu les 13 et 14 février pour la plantation de haies. Olivier C. souhaite également organiser une animation autour du pain pour les enfants un mercredi après-midi, il prépare ça en collaboration avec Olivier, son binôme.

Tableaux d'affichage:

Pour faciliter la communication entre le CA et les adhérents, Etienne a fabriqué 2 tableaux d'affichage. Le premier est à la disposition du membre du CA de permanence à la distribution pour y afficher les dernières informations « officielles ». Par exemple: compte rendu de l'AG, photo avec nom et fonction des nouveaux membres du CA, information sur des manifestations où l'AMAP sera présente,...

En parallèle, on disposera un tableau « adhérent » par le biais duquel chacun pourra diffuser des messages (mise en relation pour récupérer son panier en cas d'absence le mardi,

² Recontactées à l'issue du CA, les étudiantes ont finalement choisi une autre AMAP

informations en relation plus ou moins étroite avec l'activité de l'AMAP,...).

Cotisation au CRES:

Le CRES est un organisme d'économie sociale qui propose des formations (ex: mener une réunion, gérer une trésorerie,...). Sur proposition de Jean-Christophe l'adhésion au CRES est validée pour permettre aux membres du CA (en priorité) et aux adhérents de bénéficier de ces formations. Jean-Christophe diffusera le programme de formation.

• Participation à « Naturez-vous »:

Cette manifestation est à l'initiative d'un collectif d'habitants de la Poterie, elle se tiendra le 24 avril prochain. Elle concerne le quartier et a pour thème principal l'Environnement. Sur la proposition de Rozenn, AMAPopote sera représentée durant cette journée. L'objectif principal reste de faire connaître l'association et de trouver de nouveaux adhérents aux paniers de légumes.

Animation proposée par Europe Ecologie:

Europe Ecologie organise une animation pour présenter et valoriser les circuits courts le 27 février prochain. Compte tenu du caractère politique d'Europe Ecologie et de la campagne électorale en cours, il est décidé de relayer cette information auprès des amapiens via le panneau « Adhérents ».

• Ouverture à d'autres publics:

Une réflexion a déjà été amorcée pour essayer de proposer des paniers à des personnes à faibles revenus (durée d'adhésion plus courte, panier à moitié-prix,...). Jean-Christophe et Rémi font le point sur la question en essayant de lister les différentes possibilités et de rencontrer des personnes ressources. Un point serait fait au prochain CA.

Demande d'achats:

- une malle (pour stocker nos affaires au CPB),
- un cadenas (pour fermer la malle),
- une clé (pour fermer le cadenas),

- ..

La demande est validée.